

CAS PRATIQUES EN MILIEU DU TRAVAIL

Retour d'expérience sur le centre de recherche

Benoît MOESSNER, Perrine VILLETORTE

INRS

(Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles)

1 rue du Morvan, 54 500 VANDOEUVRE Lès NANCY

benoit.moessner@inrs.fr; perrine.villetorte@inrs.fr

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles agit au service des 2,2 millions d'entreprises et 20,6 millions de salariés dépendant du régime général de la Sécurité sociale. De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour préserver la santé et sécurité au travail, déployer une culture de prévention dans les entreprises et proposer des réponses adaptées à la diversité des risques professionnels, qu'ils soient chimiques, biologiques, mécaniques, ou liés à l'organisation du travail. Son action s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation et information-communication. Créé en 1947, l'INRS est une association loi 1901, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés), qui compte aujourd'hui 550 collaborateurs répartis sur deux sites, à Paris et en Lorraine.

Situé à Vandoeuvre-lès-Nancy, le site de Lorraine accueille les activités de recherche, menée au sein de ses 21 laboratoires spécialisés, par 250 chercheurs et ingénieurs qui contribuent à identifier des dangers, à évaluer les expositions professionnelles pour mieux les prévenir, en mettant en œuvre des solutions adaptées à la prévention des risques professionnels, qu'ils soient physiques, chimiques, organisationnels, mécaniques, ou biologiques... Ces travaux visent à acquérir des connaissances nouvelles et à les transférer en solutions opérationnelles. Ils portent sur des sujets variés tels les nanomatériaux, la robotique collaborative, les nuisances sonores, les vibrations, les substances toxiques, les exosquelettes, la fabrication additive, la qualité de l'air intérieur...

Le centre accueille également les activités de formations délivrées aux fonctionnels de santé et sécurité au travail et une centrale de diffusion de l'offre d'information à destination des entreprises.

Le radon représente un risque professionnel qui doit être appréhendé de la même manière que les autres risques. Tout employeur est dans l'obligation de procéder à une évaluation du risque radon dans le lieu de travail : au moins en sous-sol ou rez-de-chaussée des bâtiments. La commune de Vandoeuvre est classée en zone 2 (formations géologiques présentant des teneurs en uranium faibles mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments).).

D'après les informations recueillies, des formations karstiques (formations calcaires présentant des cavités créées par érosion hydrochimique) sont recensées au niveau de l'INRS.

Dans le cadre son évaluation des risques l'unité HSE de l'INRS, rattaché à la direction du centre de Lorraine, a lancé en une première campagne de mesurage du radon au cours de l'hiver 2020-2021 en ciblant les galeries et locaux en sous-sol des bâtiments.

Les premiers résultats ont attesté la présence de radon sur l'ensemble de la galerie technique et en sous station des bâtiments dépassant le niveau de référence et atteignant parfois des valeurs au-delà des 1000 Bq/m³.

La présentation à la journée « LE RADON : prévention et gestion du risque » de la SFRP a pour but d'effectuer un retour d'expérience chronologique et méthodologiques sur les différentes étapes et actions réalisées : de l'identification des zones à risques jusqu'aux travaux engagés pour faire baisser le niveau de concentration du radon. Nous en sommes actuellement à la 5^{ème} campagne hivernale de mesurage.

La présentation fera également l'objet d'un retour sur les contraintes et difficultés liées à cette problématique (antinomie entre santé et environnement). Celle-ci sera effectuée par Perrine Villetorte (Coordinatrice environnement et développement durable, et/ou Benoît Moessner (responsable de l'unité HSE) tous deux PCR sur le centre de Lorraine.